

Submitted to the ABQLA Board of Directors by the Strategic Planning Committee (Anne Wade [Chair], Leticia Cuenca, Paul Grewal, Cate Henderson, Kathleen James) and approved December 12, 2016.

ABQLA's VISION STATEMENT

That l'Association des bibliothécaires du Québec - Quebec Library Association be a thriving organization that fosters and effectively serves the professional interests of all its members and, thereby, Quebec society at large.

ABQLA's MISSION STATEMENT

L'Association des bibliothécaires du Québec - Quebec Library Association is a bilingual, non-profit voluntary association of library and information professionals, related personnel, and supporters throughout the province of Quebec. The Association provides a network for its members' mutual support through education, advocacy, and communication. It promotes the role of library and information specialists and their institutions in the greater Quebec community.

Through the establishment of the following two ABQLA Board standing committees: Strategic Plan and Budget, the actions listed under each of the following Goals are to be reviewed annually and revised as appropriate. The Strategic Plan sub-committee is also responsible for the review of the entire Strategic Plan in the fourth year.

GOALS

I TO PROVIDE OPPORTUNITIES FOR ITS MEMBERS TO PURSUE AND DEVELOP THEIR PROFESSIONAL INTERESTS

- Through its annual conference.
- Through the provision of a minimum of one general interest workshop annually.
- Through its sections: College & Research Libraries, Public Libraries, School Libraries, Youth whereby each section will offer a minimum of two programs per year.
- Through its student chapters whereby each chapter will offer a minimum of two events per year.
- Through the provision of professional development awards.
- Through promotion of The Partnership's professional development initiatives.

II TO ENSURE THE VIABILITY AND GROWTH OF THE ASSOCIATION

- Through an annual fall event.
- Through the regular review of membership fees and benefits.
- Through the proactive communication of member benefits.
- Through a marketing strategy designed to solicit new members.
- Through the preparation of an annual budget that is linked to the Strategic Plan.
- Through the regular review of its operational needs.

- Through the regular review and the setting of clear parameters regarding expenses to be covered for ABQLA executives and representatives to external conferences, meetings and events.
- Through the regular review of its by-laws and regulations to reflect current practice.
- Through the active pursuit of revenue-generating activities.
- Through the awarding and recognition of exemplary librarianship.
- Through the support of student chapters.
- Through participation in information sessions at local library schools.
- Through the provision of free student memberships.
- Through the growth of the ABQLA Mentorship Program.
- Through the awarding and recognition of outstanding student members.

III TO FACILITATE THE EXCHANGE OF INFORMATION ON ASSOCIATION AND LIBRARY-RELATED ISSUES

- Through the completion and implementation of a Communications Policy and Procedures Manual.
- Through the publication of the *Bulletin* that is accessible in a variety of media and formats.
- Through the use of email and/or postal correspondence for official ABQLA business.
- Through the regular maintenance and upgrades to the ABQLA website.
- Through the use of current and new communications technologies (e.g. social media, the ABQLA website, etc.) to facilitate the timely exchange of information.
- Through reports, as appropriate, to the ABQLA Board of Directors and the general membership by all official ABQLA representatives who attend external conferences and meetings

IV TO STRENGTHEN TIES WITH NATIONAL, PROVINCIAL AND LOCAL LIBRARY ASSOCIATIONS AND OTHER RELATED ORGANIZATIONS

- Through representation at relevant meetings or conferences, by the President, and/or other members as designated by the Board.
- Through representation on relevant provincial committees.
- Through membership in the Canadian Federation of Library Associations.
- Through representation on The Partnership committee and its sub-committees.
- Through promotion of ABQLA events to other associations or groups.
- Through an openness to collaborate with outside organizations.

V TO RAISE POLITICAL AND PUBLIC AWARENESS ON RELEVANT ISSUES AND TO ADVOCATE ON BEHALF OF LIBRARY AND INFORMATION SPECIALISTS AND THEIR INSTITUTIONS

- Through adding our voice to advocacy initiatives led by other associations.
- Through representations to the appropriate municipal, provincial and federal bodies and to elected officials.
- Through the submission of briefs to appropriate agencies.
- Through informed letters and commentary to the press and other media.
- Through the invitation of selected political and/or public individuals to participate in association events, when appropriate.

Soumis au Conseil d'administration de l'ABQLA par le Comité de planification stratégique (Anne Wade (présidente), Leticia Cuenca, Paul Grewal, Cate Henderson, Kathleen James) et approuvé le 12 décembre 2016.

ÉNONCÉ DE VISION DE L'ABQLA

Que l'Association des bibliothécaires du Québec - Quebec Library Association soit une organisation florissante qui encourage et sert efficacement les intérêts professionnels de tous ses membres et ainsi, l'ensemble de la société québécoise.

ÉNONCÉ DE MISSION DE L'ABQLA

L'Association des bibliothécaires du Québec – Quebec Library Association est une association bénévole à but non lucratif bilingue réunissant des professionnels en bibliothéconomie et en sciences de l'information, du personnel aux fonctions connexes et des amis des bibliothèques, de partout au Québec. L'Association fournit un réseau pour le soutien mutuel de ses membres par l'éducation, la défense de leurs intérêts et la communication. Elle fait la promotion du rôle des bibliothécaires et des spécialistes de l'information et de leurs institutions dans la communauté québécoise.

Les actions énumérées sous chacun des buts suivants devront être réexaminées annuellement et révisées s'il y a lieu par les comités affectés au Plan stratégique et au Budget et relevant du Conseil d'administration. Le comité du plan stratégique est aussi responsable de réviser le plan à la quatrième année.

BUTS

I DONNER L'OCCASION À SES MEMBRES DE POURSUIVRE ET DE DÉVELOPPER LEURS INTÉRÊTS PROFESSIONNELS

- Par l'intermédiaire de son colloque annuel.
- Par l'organisation d'un minimum d'un atelier d'intérêt général annuellement.
- Par l'intermédiaire de ses sections : Bibliothèques collégiales et de recherche, Bibliothèques publiques, Bibliothèques scolaires, Jeunesse, qui organiseront chacune un minimum de deux activités par année.
- Par ses sections étudiantes, qui organiseront chacune un minimum de deux événements par année.
- Par la remise de bourses de développement professionnel.
- Par la promotion des initiatives de développement personnel de l'organisation de The Partnership.

II ASSURER LA VIABILITÉ ET LA CROISSANCE DE L'ASSOCIATION

- Par un événement à la rentrée d'automne.
- Par la révision régulière des droits d'adhésion et des avantages des membres.

- Par la communication proactive des avantages des membres.
- Par une stratégie de promotion visant à recruter de nouveaux membres.
- Par l'élaboration d'un budget annuel en lien avec le plan stratégique.
- Par la révision régulière de ses besoins de fonctionnement.
- Par la mise en place et la révision régulière de paramètres clairs concernant les dépenses remboursables engagées par les membres de l'exécutif et les représentants pour les réunions, colloques et événements externes.
- Par la révision régulière de ses règlements et règles administratives pour refléter les pratiques actuelles.
- Par la poursuite active d'activités génératrices de recettes.
- Par la reconnaissance et la récompense des pratiques exemplaires en bibliothèque.
- Par le soutien aux sections étudiantes.
- Par la participation aux séances d'information dans les écoles locales de bibliothéconomie et de sciences de l'information.
- Par l'adhésion gratuite pour les membres étudiants.
- Par la croissance du programme de mentorat de l'ABQLA.
- Par la reconnaissance et la récompense des membres étudiants se démarquant.

III **FACILITER L'ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR LES QUESTIONS CONCERNANT L'ASSOCIATION ET LES BIBLIOTHÈQUES**

- Par l'adoption et l'application d'une politique de communication et d'un manuel de procédures.
- Par la publication du *Bulletin*, accessible dans une variété de médias et de formats.
- Par la correspondance par courriel et/ou par courrier postal pour les affaires officielles de l'ABQLA.
- Par l'entretien et la mise à jour régulière du site web de l'ABQLA.
- Par l'utilisation de plateformes actuelles de communication (réseaux sociaux, site web de l'ABQLA, etc.) pour faciliter la diffusion rapide d'information.
- Par des comptes rendus des colloques et réunions externes auxquels assistent les représentants officiels de l'ABQLA à transmettre, s'il y a lieu, au Conseil d'administration de l'ABQLA et aux membres.

IV **RENFORCER LES LIENS AVEC LES ASSOCIATIONS DE BIBLIOTHÉCAIRES NATIONALES, PROVINCIALES ET LOCALES ET AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS CONNEXES**

- Par une représentation, aux réunions et colloques jugés pertinents, par le président ou des membres désignés par le Conseil d'administration.
- Par une représentation annuelle dans les comités provinciaux jugés pertinents.
- Par l'adhésion à la Fédération canadienne des associations de bibliothèques.
- Par une représentation annuelle au sein du comité de The Partnership et de ses sous-comités.
- Par la promotion des événements de l'ABQLA auprès d'autres associations ou groupes.
- Par une ouverture à collaborer avec des organisations externes.

V **SENSIBILISER LES INSTANCES POLITIQUES ET LE GRAND PUBLIC AUX QUESTIONS PERTINENTES ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES BIBLIOTHÉCAIRES ET DES SPÉCIALISTES DE L'INFORMATION ET DE LEURS INSTITUTIONS**

- En ajoutant notre voix aux initiatives de défense des intérêts entreprises menées par d'autres

associations.

- Par des représentations auprès des organismes municipaux, provinciaux et fédéraux concernés et auprès des représentants élus.
- Par la soumission de rapports aux organismes concernés.
- Par l'envoi de lettres et de commentaires de spécialistes à la presse et aux autres médias.
- Par l'invitation de personnalités politiques ou publiques à participer à des événements de l'association, s'il y a lieu.